

Le recouvrement de créances : Comment bien faire ? Conseils d'un avocat

Référence :
MAN005

Catégories : **MANAGEMENT**, **ACHAT-VENTE-FINANCES**

LANGUE(S) :



FR DE LU

DURÉE :

6 HEURE(S)

ORGANISME DE FORMATION :

PENNING SCHILTZ WURTH AVOCATS

OBJECTIFS

Cette formation vise à expliquer aux participants la manière de laquelle ils peuvent se protéger au maximum face à leurs clients par la mise en place de contrats et factures pourvus de clauses et conditions assurant au mieux leurs droits. Elle expose ensuite les différentes possibilités extrajudiciaires et judiciaires pour obtenir paiement des montants qui leur sont dus à moindres frais et tracas.

CONTENU

COMMENT EVITER DE DEVOIR RECOUVRIER SON ARGENT ?

- Mise en place d'un bon contrat
- Elaboration de conditions générales de vente garantissant au mieux les intérêts du créancier
- Envoi d'une facture conforme à la loi et à la jurisprudence

LE RECOUVREMENT EXTRA-JUDICIAIRE

- Renseignements à prendre sur le client
- Les différentes techniques de recouvrement extra-judiciaire

LE RECOUVREMENT JUDICIAIRE

- Le tribunal compétent et la procédure à appliquer
- L'avantage du référé provision
- Les saisies sur salaire, saisies conservatoires, saisies exécution ...

CAS CONCRETS ISSUS DE LA JURISPRUDENCE

QUESTIONS / REPONSES

PÉDAGOGIE

Exposés théoriques et retours d'expériences

L'information se fera de manière interactive

PRÉREQUIS

Pas de prérequis nécessaires.

Cette formation est disponible en formule intra-entreprise